



SCHWEIZERISCHER WILDHÜTERVERBAND
ASSOCIATION SUISSE DES GARDES-FAUNE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI GUARDIANI DELLA SELVAGGINA

Profil de qualification

Garde-faune avec brevet fédéral

Contient:

- Profil professionnel
- Vue d'ensemble des compétences opérationnelles de la profession
- Description détaillée des 9 domaines de compétences opérationnelles A-I

Par faune sauvage on entend ci-après les mammifères et les oiseaux du pays qui vivent en liberté.

31.5.2016



Profil professionnel des gardes-faune avec brevet fédéral

<p>1. Domaine d'activité</p> <p>Groupes cible, interlocuteurs, clients</p>	<p>Les gardes-faune assurent la protection de la faune sauvage et s'engagent pour la conservation de ses habitats. En cas de conflits entre les activités humaines et la faune sauvage, ils apportent leurs conseils et effectuent un travail de relations publiques.</p> <p>Généralement fonctionnaires d'une autorité cantonale, ils s'occupent d'un secteur de gardiennage dans lequel il sont chargés de tâches de surveillance de la chasse et fournissent les bases nécessaires à sa planification. Ils sont des organes de police judiciaire.</p> <p>Ils exercent une activité publique. Leurs interlocuteurs sont entre autres les collaborateurs des administrations publiques, les chasseurs, les gardes-forestiers, les agriculteurs, les organisations de protection de la nature, les écoles et les personnes qui choisissent la nature pour leurs loisirs.</p>
<p>2. Principales compétences opérationnelles</p> <p>Processus de travail: responsabilités</p>	<p>Les gardes-faune</p> <ul style="list-style-type: none">• conseillent le public et les spécialistes• recensent les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages• collaborent à la gestion des sites protégés• organisent la marche du service• préviennent et traitent les dommages causés par la faune sauvage et les accidents avec du gibier• exécutent les tâches de contrôle de la chasse• conseillent en matière de protection des habitats et de la faune sauvage• s'occupent de façon appropriée de la faune sauvage et des néozoaires• observent l'état de la faune sauvage et retirent certains individus de leur habitat <p>Pour pouvoir exercer cette activité de manière professionnelle les gardes-faune disposent en particulier de connaissances approfondies de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Les gardes-faune se distinguent également par leur aptitude à la communication, leur autonomie, leur flexibilité, leur capacité à penser en réseau et leur don de l'observation.</p>
<p>3. Exercice du métier</p> <p>Autonomie Créativité/innovation</p>	<p>Les gardes-faune travaillent le plus souvent de manière indépendante. En règle générale ils travaillent seuls et doivent être capables de prendre des décisions de manière autonome et dans des délais très courts. Ils supportent des charges physiques et psychiques conséquentes.</p> <p>Ils planifient aussi le plus souvent leur engagement en toute autonomie. Leur activité s'exerce par toutes les conditions météorologiques, à toutes les saisons, de jour comme de nuit et</p>



<p>Environnement de travail</p> <p>Conditions de travail</p>	<p>en horaires irréguliers, ce qu'ils maîtrisent grâce à leur grande résistance physique. Les travaux administratifs font aussi intégralement partie de leur travail.</p> <p>En général les gardes-faune sont responsables pour un secteur de gardiennage. Pour leur activité, ils nécessitent d'excellentes connaissances du secteur en question. Ceci leur permet par exemple de planifier comme il se doit le recensement des populations de mammifères et d'oiseaux sauvages.</p> <p>Les interférences croissantes des espaces occupés par l'homme et la nature provoquent des conflits. Afin de les résoudre, les gardes-faune ont recours à leur habileté en matière de communication et à leur capacité à gérer des conflits. Ils recherchent une solution qui soit acceptable pour les deux parties.</p> <p>Les gardes-faune se chargent aussi de tâches en matière de contrôle de la chasse. Elles comprennent des contrôles concernant la pratique de la chasse et la répression du braconnage. Cela nécessite de disposer de bonnes connaissances techniques de la chasse ainsi que d'une autorité naturelle pour parvenir à s'imposer.</p> <p>Les gardes-faune disposent d'aptitudes pour les travaux manuels. Ils en ont besoin pour l'entretien de leur équipement de travail et pour leurs activités dans le terrain, par exemple afin de capturer les animaux sauvages.</p> <p>Un chien d'utilité est généralement indispensable pour le travail. C'est pourquoi les gardes-faune sont souvent accompagnés d'un chien. Par ailleurs, ils portent une arme à feu.</p> <p>Parmi les conditions, il faut également avoir terminé un apprentissage ou une formation jugée équivalente ainsi que jouir d'une réputation sans faille. En général la capacité de chasser fait partie des conditions.</p>
<p>4. Contribution du métier à la société, à l'économie, à la nature et à la culture</p>	<p>Les gardes-faune contribuent à faire accepter les besoins des mammifères et des oiseaux sauvages ainsi que leur exploitation par la chasse. Dans ce but, ils favorisent la création de zones protégées, ils collaborent à la planification de certains habitats et contrôlent leur entretien. Lorsque les besoins et les habitats de la faune sauvage se superposent avec les activités humaines, les gardes-faune recherchent des solutions afin d'assurer une protection crédible des espèces et des biotopes.</p> <p>Par ailleurs, au moyen des recensements des effectifs de la faune sauvage, ils fournissent les données nécessaires à la planification de la chasse et à la recherche.</p>

Profil des activités du/de la garde-faune avec brevet fédéral (Situation au 14 janvier 2016)



SCHWEIZERISCHER WILDHÜTERVERBAND
ASSOCIATION SUISSE DES GARDES-FAUNE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI GUARDIANI DELLA SELVAGGINA

Domaines d'activité / de compétences opérationnelles	Activités / compétences opérationnelles						
	1	2	3	4	5	6	7
A Conseiller le public et les professionnels	A1 Conseiller les personnes concernées lors de conflits avec la faune sauvage	A2 Présenter des conférences dans des écoles ou lors de manifestations publiques	A3 Informer les visiteurs dans les sites protégés	A4 Organiser des excursions pour les écoles et les adultes	A5 Délivrer des informations aux médias	A6 Contribuer à la formation et la formation continue des chasseurs	
B Recenser les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages	B1 Recenser systématiquement les mammifères sauvages	B2 Recenser systématiquement les oiseaux sauvages	B3 Prélever les échantillons d'ADN et autres	B4 Collecter les données statistiques	B5 Estimer les populations		
C S'occuper des sites protégés	C1 Proposer des mesures pour la protection de la faune sauvage et de ses habitats lors de la planification		C2 Signaler les sites protégés pour la faune sauvage	C3 Surveiller les sites protégés pour la faune sauvage			
D Organiser la gestion de la marche du service	D1 Planifier le déroulement des activités	D2 Etablir des rapports d'activité	D3 Etablir des rapports mensuels et annuels	D4 Assurer l'entretien des armes	D5 Entretien l'équipement et les accessoires		
E Prévenir et traiter les dommages et les accidents de la faune	E1 Mettre en place les mesures de prévention contre les dommages de la faune	E2 Recenser les dommages de la faune	E3 Estimer les dommages de la faune	E4 Prévenir les accidents de la circulation avec la faune	E5 Gérer les accidents de la circulation avec la faune	E6 Conseiller les personnes concernées	

Profil des activités du/de la garde-faune avec brevet fédéral
(Situation au 14 janvier 2016)



SCHWEIZERISCHER WILDHÜTERVERBAND
ASSOCIATION SUISSE DES GARDES-FAUNE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI GUARDIANI DELLA SELVAGGINA

F	Effectuer les tâches de surveillance de la chasse	F1 Pendant la période de la chasse, effectuer les contrôles dans les zones de chasse	F2 Contrôler le gibier abattu	F3 Relever les faits et établir un rapport	F4 Poursuivre les actes de braconnage	F5 Etablir des amendes d'ordre	F6 Contrôler les armes de chasse	
G	Conseiller en matière de protection des habitats et de la faune sauvage	G1 Apporter sa contribution lors de procédures de consultation	G2 Accompagner les mesures de revitalisation des habitats	G3 Evaluer les conséquences de manifestations sportives et publiques				
H	Gérer professionnellement la faune sauvage et les néozoaires	H1 Capturer les animaux sauvages et les néozoaires	H2 Anesthésier les animaux sauvages	H3 Marquer les animaux sauvages	H4 Sauver les animaux sauvages			
I	Evaluer l'état de la faune sauvage et effectuer les tirs	I1 Rechercher les animaux sauvages malades ou blessés	I2 Recenser le gibier péri	I3 Evacuer et éliminer le gibier péri	I4 Effectuer les tirs d'animaux sauvages causant des dommages, de néozoaires et d'individus malades ou blessés	I5 Détecter et identifier les maladies du gibier	I6 Mettre en valeur la venaison du gibier	I7 Effectuer les tirs de régulation des effectifs



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: A – Conseiller le public et les professionnels

A | Conseiller le public et les professionnels

Description du domaine de compétences opérationnelles:

Les gardes-faune sensibilisent le public en faveur de la faune sauvage et de ses besoins ainsi que de son importance pour la biodiversité. Ils présentent des conférences dans le cadre de la formation et de la formation continue de professionnels, en particulier des chasseuses et chasseurs. Ils présentent aussi des conférences dans des écoles ou lors de manifestations publiques et, dans le cadre de leurs fonctions, ils soutiennent des projets des écoles et des institutions publiques. Par ailleurs, ils organisent et conduisent des excursions pour les écoles et les adultes. Lors de toutes ces occasions, ils transmettent, selon le niveau du groupe cible, leurs connaissances sur la faune sauvage et ses besoins et ont recours aux moyens auxiliaires appropriés. Ils sensibilisent et guident aussi les visiteuses et les visiteurs des zones protégées en signalant leur importance et celle du respect des règlements de protection.

En cas de conflits entre les activités humaines et la faune sauvage, les gardes-faune conseillent les personnes concernées. Ils cherchent ensemble une solution qu'ils mettent en œuvre.

De plus, dans le cadre de leurs compétences, ils donnent des informations orales et écrites aux médias.

Contexte:

Les habitats de l'homme et de la faune sauvage interfèrent toujours plus. Il en résulte une augmentation du potentiel de conflits dans divers domaines. Cela comprend par exemple les activités de loisirs dans la nature ou les nouvelles méthodes d'exploitation de l'économie forestière et agricole. Grâce à leurs capacités de communication, les gardes-faune contribuent à éviter, réduire et résoudre les conflits. Selon le niveau du conflit, leurs stratégies en matière de résolution de conflits sont plus ou moins mises à contribution.

L'environnement social influence également l'activité des gardes-faune. L'attitude envers la chasse est toujours plus critique et l'humain connaît toujours moins bien la nature. Ceci peut mener par exemple à un comportement qui n'est pas en accord avec les besoins de la faune sauvage. Ce problème est aussi évident lorsqu'il faut tirer un animal sauvage. Dans un tel cas, les gardes-faune doivent faire un important travail d'information sur le terrain.

Les gardes-faune disposent de vastes connaissances sur la biologie de la faune sauvage. Lors de leur sensibilisation de groupes cible, ils expliquent les modes de vie de la faune sauvage et leurs besoins concernant les habitats. Selon le sujet ou la manifestation, ils le font au moyen d'exposés, d'excursions ou – dans la mesure où cela est dans leur domaine de compétences – avec les médias. Dans tous les cas, ils répondent correctement et font preuve de compétences.

D'un autre côté il arrive souvent que, dans leurs activités, ils soient involontairement confrontés au public. Cela implique aussi d'être présents dans les médias. Ils en ont les capacités.

Lorsqu'il s'agit de sensibiliser le public, les gardes-faune agissent de leur propre chef, en collaboration avec des spécialistes ou avec d'autres collaborateurs de l'administration ou en coopération avec des acteurs locaux (associations de protection de la nature, agriculteurs, personnel forestier, etc.). Selon la situation, la responsabilité leur en incombe, ou alors aux autres collaborateurs de l'administration. En guise de moyens auxiliaires, ils utilisent les médias de présentation, des flyers et autres objets de présentation.

Lorsqu'ils conseillent les personnes concernées par des conflits avec la faune sauvage, cela se fait sous leur propre responsabilité.



SCHWEIZERISCHER WILDHÜTERVERBAND
ASSOCIATION SUISSE DES GARDES-FAUNE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI GUARDIANI DELLA SELVAGGINA

Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: A – Conseiller le public et les professionnels

Le domaine de compétences opérationnelles A est à mettre en rapport avec les domaines B – Recenser les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages, C – S'occuper des sites protégés, et G – Conseiller en matière des habitats et de la faune sauvage



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: A – Conseiller le public et les professionnels

Compétences opérationnelles professionnelles	Sujets importants / Contenus	Critères de performance
A1 – Conseiller les personnes concernées lors de conflits avec la faune sauvage	Mener des entretiens dans un esprit de coopération, en fonction des conflits Traiter les conflits conformément à leur ampleur	<p>Les gardes-faune avec brevet fédéral sont capables de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - informer sur les mammifères et les oiseaux sauvages, leurs habitats et leurs besoins, ainsi que leur importance pour la diversité biologique - aborder les personnes avec une autorité naturelle - écouter les questions et les préoccupations de leurs interlocuteurs et y répondre en termes simples - reconnaître les causes des conflits - lors de conflits avec la faune sauvage, trouver des solutions en collaboration avec les personnes concernées - communiquer leurs connaissances selon le niveau des groupes cible - établir le contenu de leurs présentations de telle sorte qu'elles partent du niveau de connaissances du groupe cible et atteignent leurs objectifs - recourir de manière efficace aux moyens auxiliaires pour les conférences et excursions, p.ex. flipchart et beamer - lors d'une excursion, planifier la route, la durée et les trajets d'accès et de retour, et l'organiser de manière appropriée - recueillir les réactions sur le succès des manifestations publiques et des excursions - donner des renseignements sur des sujets simples devant une caméra et un microphone - répondre par écrit aux questions des médias sur des sujets simples.
A2 – Présenter des conférences dans des écoles ou lors de manifestations publiques	Techniques de présentation Capacité à se présenter	
A3 – Informer les visiteurs dans les sites protégés	Pilotage des visiteurs, communication	
A4 – Organiser des excursions pour les écoles et les adultes	Réaliser des excursions conformément aux besoins des groupes cibles	
A5 – Délivrer des informations aux médias	Règlement interne de l'autorité cantonale, compétences Aspects du droit des médias	
A6 – Contribuer à la formation et la formation continue des chasseurs	Connaissances de base, didactique	



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: A – Conseiller le public et les professionnels

COMPORTEMENTS										
	Défis	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Etre conscient de la sécurité et de la santé au travail	Risques pour la santé lors du prélèvement d'échantillons Evaluation des risques									
Résistance	- Lors de confrontations avec le public - Lors de l'exercice des fonctions de surveillance de la chasse dans un secteur de gardiennage dans lequel on vit - Contraintes physiques									
Flexibilité	- Horaires de travail irréguliers - Flexibilité mentale									
Aptitude à la communication	- Communication orale avec des groupes aux attentes très diverses - Certains rapports d'activités doivent être remis par écrit									
Capacité à gérer des conflits	- Venir à bout de manière constructive d'altercations avec des personnes qui ont peu ou pas de compréhension pour les interdictions et les règlements. - Se protéger soi-même dans des situations extrêmes									
Capacité à s'organiser	Planifier le travail de manière indépendante									
Indépendance	Décider souvent seul sur le terrain									
Travailler de manière consciencieuse et précise	- Tenir compte et respecter les lois, les prescriptions, les programmes publics, les objectifs et les stratégies du Conseil fédéral - Rédiger des rapports de travail									
Capacité à s'imposer	Exiger le respect des règlements									
Capacité de jugement	Comprendre rapidement une situation et prendre les décisions									
Habilité à négocier										



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: B – Recenser les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages

B Recenser les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages

Description du domaine de compétences opérationnelles:

Les gardes-faune recensent les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages. Ce faisant, ils récoltent les données qui sont nécessaires pour les administrations publiques ou pour la recherche scientifique. Ils planifient les relevés, les effectuent et regroupent les résultats. Le relevé peut se faire par l'observation, les comptages simultanés, le comptage au phare, le comptage des aires de parade ou le prélèvement d'ADN ou d'autres échantillons.

Les gardes-faune déterminent eux-mêmes la procédure pour le prélèvement des échantillons. Ils choisissent la procédure pour le prélèvement et la sauvegarde des échantillons de sorte à ne courir aucun risque. Si nécessaire, ils ont recours à un assistant qu'ils informent très précisément afin d'obtenir des données de la qualité exigée. Ils relèvent les résultats dans des rapports ou des statistiques.

Contexte:

Les recensements permettent de voir comment les populations se développent. Pour cela il tient particulièrement compte de l'évolution des espèces menacées (liste rouge). Ces indications forment la base pour la planification de la chasse et servent à la recherche ainsi qu'aux concepts pour la protection et la promotion des espèces. Elles permettent par ailleurs d'édicter ou de contrôler des dispositions pour la protection ou de créer et d'administrer des sites de protection de la faune sauvage.

Lors des recensements, ils répertorient aussi les néozoaires. Cela permet de se faire une idée de leur extension territoriale et de leur nombre, ce qui permet à son tour de prendre les mesures de lutte nécessaires.

Les gardes-faune recensent les populations à la demande de l'autorité supérieure. Ils sont responsables du relevé des données. Pour cela, ils doivent avoir des connaissances approfondies des mammifères et des oiseaux sauvages et connaissent la protection des espèces et les mesures pour les promouvoir. Ils disposent aussi d'une bonne capacité d'observation. Grâce à une excellente connaissance de leur secteur, ils peuvent planifier de manière optimale les relevés selon le type de données à obtenir. Selon la situation, ils utilisent des moyens auxiliaires tels que pièges photographiques, GPS et procès-verbal de terrain.

Le domaine de compétences opérationnelles B est à mettre en rapport avec les domaines de compétences opérationnelles A – Conseiller le public, C – S'occuper des sites protégés et G – Conseiller en matière de protection des habitats et de la faune sauvage et I – Evaluer l'état de la faune sauvage et effectuer les tirs. Tous ces domaines de compétences présupposent des connaissances approfondies des mammifères et des oiseaux sauvages.



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: B – Recenser les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages

Compétences opérationnelles professionnelles	Sujets importants / Contenus	Critères de performance
B1 – Recenser systématiquement les mammifères sauvages	Don de l'observation Connaissances du secteur de gardiennage Planifier les comptages au phare Liste rouge des espèces menacées (mammifères), des espèces à responsabilité, des néozoaires invasifs	Les gardes-faune avec brevet fédéral sont en mesure de: <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les mammifères et les oiseaux sauvages indigènes ainsi que les néozoaires - sur la base de mandats pour le recensement, fixer le moment, la zone et la route pour les comptages - sélectionner et appliquer les méthodes de relevé et les moyens auxiliaires appropriés - enregistrer le sexe, la structure sociale et des âges, la condition, la constitution, la croissance et le taux de fécondité - instruire les assistants pour le recensement des populations de faune sauvage - enregistrer les données et les échantillons prélevés - relever les résultats dans des rapports ou des statistiques - déterminer la procédure pour la récolte d'échantillons - prélever des échantillons - sauvegarder les échantillons. - coordonner si nécessaire les relevés des effectifs au niveau intercantonal
B2 – Recenser systématiquement les oiseaux sauvages	Effectuer le comptage des aires de parade Contrôler les aires Liste rouge des espèces menacées (oiseaux nicheurs), des espèces à responsabilité, des néozoaires invasifs	
B3 – Prélever les échantillons d'ADN et autres	Travailler de manière propre et précise, selon les indications	
B4 – Collecter les données statistiques		
B5 – Estimer les populations	Connaître la biologie et le développement Dynamique des populations Planification de la chasse Protection et promotion des espèces, coordination intercantonale des relevés des effectifs	



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: B – Recenser les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages

COMPORTEMENTS										
	Défis	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Etre conscient de la sécurité et de la santé au travail	Risques pour la santé lors du prélèvement d'échantillons Evaluation des risques									
Résistance	- Lors de confrontations avec le public - Lors de l'exercice des fonctions de surveillance de la chasse dans un secteur de gardiennage dans lequel on vit - Contraintes physiques									
Flexibilité	- Horaires de travail irréguliers - Flexibilité mentale									
Aptitude à la communication	- Communication orale avec des groupes aux attentes très diverses - Certains rapports d'activités doivent être remis par écrit									
Capacité à gérer des conflits	- Venir à bout de manière constructive d'altercations avec des personnes qui ont peu ou pas de compréhension pour les interdictions et les règlements. - Se protéger soi-même dans les situations extrêmes									
Capacité à s'organiser	Planifier le travail de manière indépendante									
Indépendance	Décider souvent seul sur le terrain									
Travailler de manière consciencieuse et précise	- Tenir compte et respecter les lois, les prescriptions, les programmes publics, les objectifs et les stratégies du Conseil fédéral - Rédiger des rapports de travail									
Capacité à s'imposer	Exiger le respect des règlements									
Capacité de jugement	Comprendre rapidement une situation et prendre les décisions									
Habilité à négocier										



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: C - S'occuper des sites protégés

C S'occuper des sites protégés

Description du domaine de compétences opérationnelles:

Les gardes-faune se chargent de diverses tâches dans les sites protégés prévus et existants. Dans les sites protégés prévus et appropriés, ils relèvent les espèces animales qui y vivent et regroupent les désirs des groupes d'intérêts (chasseurs, gardes-forestiers, agriculteurs, organisations de protection de la nature, etc.). Ils recommandent des mesures spécifiques à la région pour le maintien et la promotion de la biodiversité. Par ailleurs, ils relèvent les données géographiques telles que les coordonnées, les lieux dits et les altitudes. Lorsqu'un nouveau site est placé sous protection, ils sont responsables du marquage au moyen de panneaux d'informations et indicateurs. Dans les sites protégés existants, ils font respecter les dispositions de protection. Ils remplissent les tâches de surveillance de la chasse, informent et sensibilisent les visiteurs et veillent, au moyen de marquages et de panneaux indicateurs appropriés, à ce que le flux des informations sur ces sites soit garanti. Ils répertorient aussi les habitudes de mobilité des animaux (voies de passage utilisées de préférence) et rassemblent les possibilités de mise en réseau avec d'autres zones protégées. Ils effectuent toutes ces activités sur le terrain ou au bureau.

Contexte:

Ce domaine de compétences opérationnelles est à mettre en rapport étroit avec les domaines de compétences opérationnelles A – Conseiller le public et les professionnels, B - Recenser les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages et F – Effectuer les tâches de surveillance de la chasse. Alors que, sous A, c'est le public en général qui est sensibilisé, sous C ce sont les visiteurs d'un site protégé. L'objectif est identique: ce n'est que si les visiteurs connaissent l'importance d'un site et des dispositions de protection qu'ils peuvent aussi les respecter. C'est ainsi seulement qu'un site protégé peut remplir sa fonction. Les gardes-faune jouent dans ce cas un rôle essentiel.

Ils connaissent les dispositions et les exigences des différents types de sites protégés (districts francs, réserves pour les oiseaux d'eau et migrateurs, zones de tranquillité, corridors faunistiques et parcs nationaux). Ils informent les visiteurs oralement et sont responsables des panneaux indicateurs. Pour cela, il faut qu'ils se retrouvent fréquemment dans le site en question. Par ailleurs, les gardes-faune sont responsables de décider d'une ouverture partielle ou d'autres adaptations.

Si les dispositions ne sont pas respectées, les gardes-faune doivent intervenir. Cela présuppose des connaissances précises des bases légales et des compétences qui sont associées à cette fonction.

Les habitats appropriés, tranquilles et interconnectés, ne sont disponibles qu'en nombre limité et il est fréquent que la faune sauvage ne puisse pas se dérober. Les activités humaines sont guidées par des restrictions d'accès aux sites protégés (en particulier en hiver), de sorte que la faune sauvage dispose de zones de retrait, de tranquillité et d'alimentation suffisamment grandes. Un secteur est séparé comme site protégé pour la faune sauvage lorsqu'il joue un rôle capital pour son maintien. La pression de la chasse est ainsi atténuée et cela permet de mieux répartir le gibier dans l'espace. Pour que l'autorité puisse en apporter la preuve, il faut faire des relevés sur le terrain, ce dont se chargent les gardes-faune. Ils recueillent les données correspondantes et les livrent. Ils surveillent aussi quelle est l'influence des activités forestières et agricoles ainsi que du tourisme sur les objectifs de protection.



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: C - S'occuper des sites protégés

Compétences opérationnelles professionnelles	Sujets importants / Contenus	Critères de performance
C1 – Proposer des mesures pour la protection de la faune sauvage et de ses habitats lors de la planification	Biologie, biodiversité (stratégie, plan d'action et objectifs) Utilisation de l'espace Corridors faunistiques Zones de tranquillité Infrastructure écologique Connaissances de la forêt (forêt protectrice, d'exploitation)	<p>Les gardes-faune avec brevet fédéral sont capables de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer et relever les espèces animales dans un site protégé en projet - recueillir oralement les attentes des groupes d'intérêt envers un site protégé en projet - fixer l'emplacement adéquat pour les panneaux indicateurs dans un site protégé - placer les panneaux indicateurs dans le terrain, contrôler leur utilité et réparer les dommages - dans les sites protégés, reconnaître les infractions à la loi sur la chasse et aux dispositions de protection - s'adresser aux visiteurs à propos de leurs infractions - rendre compte des infractions relevant de la surveillance de la chasse - donner aux visiteurs d'un site protégé des informations sur le secteur et sur les mammifères et les oiseaux sauvages qu'il faut protéger - reconnaître si les visiteurs d'un site protégé respectent les règles de comportement et les leur rappeler en cas d'infraction - reconnaître les conflits d'utilisation du secteur et les résoudre - évaluer les conséquences de l'utilisation par l'homme sur la faune sauvage d'un site protégé. - décrire les particularités des différents types de sites protégés
C2 – Signaler les sites protégés pour la faune sauvage	Cartographie Connaissances en informatique	
C3 – Surveiller les sites protégés pour la faune sauvage	Surveillance générale sur les sites protégés dans le secteur de surveillance	



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: C - S'occuper des sites protégés

COMPORTEMENTS		A	B	C	D	E	F	G	H	I
	Défis									
Etre conscient de la sécurité et de la santé au travail	Risques pour la santé lors du prélèvement d'échantillons Evaluation des risques									
Résistance	- Lors de confrontations avec le public - Lors de l'exercice des fonctions de surveillance de la chasse dans un secteur de gardiennage dans lequel on vit - Contraintes physiques									
Flexibilité	- Horaires de travail irréguliers - Flexibilité mentale									
Aptitude à la communication	- Communication orale avec des groupes aux attentes très diverses - Certains rapports d'activités doivent être remis par écrit									
Capacité à gérer des conflits	- Venir à bout de manière constructive d'altercations avec des personnes qui ont peu ou pas de compréhension pour les interdictions et les règlements. - Se protéger soi-même dans les situations extrêmes									
Capacité à s'organiser	Planifier le travail de manière indépendante									
Indépendance	Décider souvent seul sur le terrain									
Travailler de manière consciencieuse et précise	- Tenir compte et respecter les lois, les prescriptions, les programmes publics, les objectifs et les stratégies du Conseil fédéral - Rédiger des rapports de travail									
Capacité à s'imposer	Exiger le respect des règlements									
Capacité de jugement	Comprendre rapidement une situation et prendre les décisions									
Habilité à négocier										



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: D - Organiser la gestion de la marche du service

D | Organiser la gestion de la marche du service

Description du domaine de compétences opérationnelles:

Les gardes-faune planifient eux-mêmes leur travail et leurs horaires de travail. Ils fixent leurs priorités pour leurs activités et les coordonnent avec les personnes concernées. Ils relèvent électroniquement le travail effectué conformément aux directives de l'autorité supérieure. Sur leur ordinateur, ils relèvent aussi leurs frais et les résultats des relevés.

Ils assurent eux-mêmes l'entretien de l'équipement et des accessoires et vérifient qu'ils fonctionnent. Ils effectuent eux-mêmes les petites réparations.

Contexte:

Pour les gardes-faune, planifier leur travail est essentiel car ils peuvent organiser son déroulement pratiquement seuls. De nombreuses interventions surviennent cependant à court terme. Pour cela ils doivent rester en tout temps flexibles et être en mesure d'évaluer les priorités. Ils établissent régulièrement des rapports envers leur employeur afin de rendre compte de leur activité.

Pour effectuer leur travail, les gardes-faune ont toujours besoin d'équipement et d'accessoires. Ceux-ci dépendent de l'intervention et jouent un rôle central pour l'exercice de leur activité. En raison précisément des interventions qui peuvent survenir à court terme, les armes, l'équipement personnel et les accessoires doivent être en tout temps en mesure de fonctionner.

Ce domaine de compétences opérationnelles représente la base même pour tous les autres domaines.



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: D - Organiser la gestion de la marche du service

Compétences opérationnelles professionnelles	Sujets importants / Contenus	Critères de performance
D1 – Planifier le déroulement des activités		Les gardes-faune avec brevet fédéral sont capables de: <ul style="list-style-type: none"> - préparer un plan de travail journalier et hebdomadaire - prioriser les activités qui surviennent et les exécuter en conséquence - planifier leur service en tenant compte p.ex. de la description de poste, du mandat de prestation et de la saison - coordonner le travail avec d'autres personnes en tenant compte du plan du service - enregistrer les heures de travail, le type d'activité et les frais selon les indications de l'autorité - utiliser les programmes informatiques pour la planification du travail, la rédaction des rapports et le décompte des frais - relever à l'ordinateur les résultats des activités sur le terrain - nettoyer les armes et en contrôler le fonctionnement - s'occuper de l'entretien de l'équipement personnel - contrôler le fonctionnement, nettoyer et réparer les accessoires servant à capturer et effaroucher les animaux - tenir une liste des accessoires prêtés dans le but de capturer et d'effaroucher les animaux.
D2 – Etablir des rapports d'activité	Connaissances en informatique et des logiciels	
D3 – Etablir des rapports mensuels et annuels		
D4 – Assurer l'entretien des armes	Connaissances des armes Législation sur les armes	
D5 – Entretien l'équipement et les accessoires		



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: D - Organiser la gestion de la marche du service

COMPORTEMENTS										
	Défis	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Etre conscient de la sécurité et de la santé au travail	Risques pour la santé lors du prélèvement d'échantillons Evaluation des risques		■				■		■	■
Résistance	- Lors de confrontations avec le public - Lors de l'exercice des fonctions de surveillance de la chasse dans un secteur de gardiennage dans lequel on vit - Contraintes physiques			■		■	■		■	■
Flexibilité	- Horaires de travail irréguliers - Flexibilité mentale	■		■	■				■	■
Aptitude à la communication	- Communication orale avec des groupes aux attentes très diverses - Certains rapports d'activités doivent être remis par écrit	■		■	■	■	■	■		
Capacité à gérer des conflits	- Venir à bout de manière constructive d'altercations avec des personnes qui ont peu ou pas de compréhension pour les interdictions et les règlements. - Se protéger soi-même dans des situations extrêmes	■		■		■	■	■		■
Capacité à s'organiser	Planifier le travail de manière indépendante		■		■					
Indépendance	Décider souvent seul sur le terrain	■		■		■			■	■
Travailler de manière consciencieuse et précise	- Tenir compte et respecter les lois, les prescriptions, les programmes publics, les objectifs et les stratégies du Conseil - Rédiger des rapports de travail		■	■	■	■	■			■
Capacité à s'imposer	Exiger le respect des règlements	■		■		■	■	■		
Capacité de jugement	Comprendre rapidement une situation et prendre les décisions					■		■	■	■
Habilité à négocier		■		■		■		■		



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: E – Prévenir et traiter les dommages et les accidents de la faune

E | Prévenir et traiter les dommages et les accidents de la faune

Description du domaine de compétences opérationnelles:

Les gardes-faune conseillent les personnes qui ont annoncé un dommage causé par la faune sauvage dans des biens immobiliers privés (constructions, gazon, roses, jardins, etc.), à des cultures forestières ou agricoles, ou envers des animaux de rente. Ils déterminent la raison du dommage, le type d'animal qui a causé le dommage et proposent les mesures appropriées de prévention. Ils accompagnent la mise en place de la mesure proposée. Ils effarouchent les animaux qui causent les dommages ou effectuent des tirs sur les secteurs à dégâts.

Ils évaluent les dommages financiers et, si c'est prévu par la loi, ils mettent en place la procédure de dédommagement. Ils dressent un rapport sur les dommages et les mesures prises à l'intention de l'autorité supérieure.

Pour éviter les accidents avec la faune, ils envisagent les mesures possibles en collaboration avec la police, les autorités et les personnes concernées. Ils vérifient le succès de ces mesures et, si nécessaire, mettent en place des possibilités d'optimisation.

Lors d'un accident avec la faune, les gardes-faune décident s'il faut faire appel à la police. Ils sécurisent l'endroit de l'accident, dégagent et/ou tirent l'animal blessé. Si l'animal est mort, ils veillent à le mettre en valeur ou à l'éliminer. Ils établissent un rapport sur l'événement à l'intention de l'autorité supérieure et délivrent au conducteur une confirmation de collision à l'intention de l'assurance casco.

Contexte:

Les espaces occupés par l'homme et la faune sauvage interfèrent toujours plus entre eux. Toujours plus de constructions se réalisent au détriment des habitats. Parallèlement, les structures de l'économie forestière et agricole se modifient. De nouvelles méthodes de gestion se mettent en place. Si la faune sauvage cause des dommages à des biens immobiliers privés, à des cultures agricoles et forestières, des conflits peuvent surgir. Les gardes-faune occupent le rôle central pour minimiser et trouver des solutions à ces conflits ainsi que pour conseiller les personnes concernées. Ils négocient et informent, facilitant ainsi la cohabitation de la faune sauvage et de l'homme. Ils poursuivent le même objectif le long des routes. Ils proposent des panneaux indicateurs ou des installations d'avertissement de la faune au département des routes, si nécessaire aussi d'autres mesures de prévention (coupes de bois le long des routes forestières et aménagement écologique des corridors faunistiques). Cela permet d'abaisser le nombre des accidents avec la faune et d'augmenter la sécurité sur les routes.

Pour traiter et éviter les dommages causés par la faune sauvage, les gardes-faune sont principalement actifs sur le terrain. Parmi les personnes lésées, il y a les agriculteurs, les forestiers et les propriétaires de forêts, les propriétaires de terrains, la police et les évaluateurs agricoles de dommages de la faune.

Ce domaine de compétences opérationnelles nécessite les mêmes compétences que le domaine I – Evaluer l'état de la faune sauvage et effectuer les tirs.



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: E – Prévenir et traiter les dommages et les accidents de la faune

Compétences opérationnelles professionnelles	Sujets importants / Contenus	Critères de performance
E1 – Mettre en place les mesures de prévention contre les dommages de la faune	Traiter de manière professionnelle les personnes concernées Connaître les méthodes de prévention (mécaniques et chimiques)	Les gardes-faune avec brevet fédéral sont capables de: <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les espèces qui causent les dommages - proposer des mesures de protection contre les dommages causés par la faune aux cultures agricoles et forestières et les mettre en place - retirer les animaux qui causent des dommages - estimer les dommages financiers - établir un rapport à l'intention de l'autorité supérieure en vue d'un dédommagement prévu par la loi en cas de dommage causé par la faune - lors de dommages aux arbres, déterminer le type de dommage et reconnaître comment celui-ci est survenu - déterminer les types d'arbres, les cultures et les animaux de rente - évaluer les coûts occasionnés par la nécessité d'effaroucher et de protéger les animaux qui causent des dommages - planifier les mesures visant à éviter les accidents avec la faune et négocier avec la police, les services cantonaux et les riverains - planifier avec les organes responsables des panneaux indicateurs le long des routes et des systèmes d'alarme pour le gibier et contribuer à les mettre en place - contrôler le succès des mesures mises en place pour éviter les accidents et en déduire d'éventuelles possibilités d'optimisation - décider si, lors d'un accident avec la faune, il faut faire appel à la police - sécuriser le lieu de l'accident - dégager l'animal blessé et/ou le délivrer de ses souffrances - établir un rapport de l'accident avec la faune et une confirmation pour le conducteur - décider si le gibier mort peut être valorisé ou doit être éliminé.
E2 – Recenser les dommages de la faune	Reconnaître les types de dommages et leurs causes	
E3 - Estimer les dommages de la faune	Appliquer les méthodes d'estimation et les indications	
E4 – Prévenir les accidents de circulation avec la faune	Connaître les mesures de prévention adéquates Sensibiliser les autorités	
E5 – Gérer les accidents de circulation avec la faune	Utiliser les armes de manière professionnelle Hygiène du gibier Rédiger des rapports	
E6 – Conseiller les personnes concernées	Traiter de manière professionnelle les personnes concernées Sécurité	



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: E – Prévenir et traiter les dommages et les accidents de la faune

COMPORTEMENTS										
	Défis	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Etre conscient de la sécurité et de la santé au travail	Risques pour la santé lors du prélèvement d'échantillons Evaluation des risques									
Résistance	- Lors de confrontations avec le public - Lors de l'exercice des fonctions de surveillance de la chasse dans un secteur de gardiennage dans lequel on vit - Contraintes physiques									
Flexibilité	- Horaires de travail irréguliers - Flexibilité mentale									
Aptitude à la communication	- Communication orale avec des groupes aux attentes très diverses - Certains rapports d'activités doivent être remis par écrit									
Capacité à gérer des conflits	- Venir à bout de manière constructive d'altercations avec des personnes qui ont peu ou pas de compréhension pour les interdits et les règlements. - Se protéger soi-même dans des situations extrêmes									
Capacité à s'organiser	Planifier le travail de manière indépendante									
Indépendance	Décider souvent seul sur le terrain									
Travailler de manière consciencieuse et précise	- Tenir compte et respecter les lois, les prescriptions, les programmes publics, les objectifs et les stratégies du Conseil fédéral - Rédiger des rapports de travail									
Capacité à s'imposer	Exiger le respect des règlements									
Capacité de jugement	Comprendre rapidement une situation et prendre les décisions									
Habilité à négocier										



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: F – Effectuer les tâches de surveillance de la chasse

F | Effectuer les tâches de surveillance de la chasse

Description du domaine de compétences opérationnelles:

Les gardes-faune surveillent le secteur de gardiennage qui leur a été attribué et enquêtent en cas d'infractions et de délits à l'encontre des dispositions légales (chasse, protection et la nature et des animaux). Ils relèvent les faits, sauvegardent les preuves et établissent les rapports correspondants à l'intention de l'organe responsable.

Lors de contrôles dans leur secteur de gardiennage, ils contrôlent la pratique de la chasse. Ils contrôlent entre autres le gibier abattu. Si nécessaire, ils relèvent des échantillons et des mesures biométriques pour des objectifs scientifiques. S'ils constatent des infractions, ils dénoncent les coupables aux autorités responsables.

En cas de délits et d'infractions contre les prescriptions légales dans les secteurs de la chasse et de la nature, ils font la distinction entre procédure pénale ordinaire et amende d'ordre. S'il s'agit d'une amende d'ordre, ils l'établissent, l'exécutent et en font un relevé. Ils transmettent à l'autorité responsable et au service supérieur les cas qui nécessitent une procédure pénale ordinaire. S'il y a un soupçon d'infraction, ils s'assurent de disposer de preuves. S'il faut procéder à une audition, ils font appel à la police.

Les gardes-faune travaillent régulièrement en collaboration avec la police. En cas de soupçon de braconnage, ils déterminent une stratégie en collaboration avec elle. Les gardes-faune réunissent les informations et les preuves et déposent plainte sur la base de ces données. Pour terminer, ils évaluent la procédure avec tous les participants.

Contexte:

L'administration cantonale de la chasse établit, en collaboration avec les gardes-faune, quels animaux peuvent être tirés. Les gardes-faune sont responsables du contrôle dans le terrain. Ils recensent les animaux abattus et fournissent ainsi les données qui permettent d'évaluer si les objectifs de tirs ont été atteints. Par ailleurs, avec ces données, on obtient une image de l'état de santé, de la structure et de la densité du gibier.

Les gardes-faune sont présents dans le secteur de gardiennage pendant toute l'année. Ils contrôlent si les lois et les prescriptions sont respectées. Ils contribuent ainsi à ce que les populations de faune sauvage ne soient pas dérangées inutilement et que leurs habitats soient protégés. Les gardes-faune disposent des moyens auxiliaires techniques modernes dont ils ont besoin.

L'attitude de la population est de plus en plus critique envers la chasse. En veillant à une pratique de la chasse régulée et au respect de la protection des animaux, ils contribuent à améliorer son image.

Les fonctions de surveillance de la chasse se déroulent dans le cadre de la législation sur la chasse, sur la protection de la nature et celle des animaux. Pour effectuer ces tâches, les gardes-faune portent une arme de service.

Ce domaine de compétences opérationnelles est à mettre en rapport avec A - Conseiller le public et les professionnels et I - Evaluer l'état de la faune sauvage et effectuer les tirs.



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: F – Effectuer les tâches de surveillance de la chasse

Compétences opérationnelles professionnelles	Sujets importants / Contenus	Critères de performance
F1 – Pendant la période de la chasse, effectuer les contrôles dans les zones de chasse	Présentation correcte Bases légales	<p>Les gardes-faune avec brevet fédéral sont capables de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôler l'identité et les permis de chasse des chasseurs - contrôler le fonctionnement et l'autorisation des armes de chasse - contrôler et mesurer le gibier abattu selon les indications de l'organe supérieur - réunir les preuves sur le lieu d'une infraction et les conserver de manière compétente - prélever des échantillons sur le gibier abattu pour les analyses effectuées par la police de la santé - conserver et livrer les échantillons de manière compétente - dénoncer les infractions contre la législation sur la chasse, la protection de la nature et des animaux au ministère public et le transmettre à l'autorité supérieure - en cas de soupçon d'infraction contre la loi sur la chasse, réunir et sauvegarder les preuves - auditionner les prévenus en collaboration avec la police - en cas de soupçon de braconnage, déterminer avec la police une stratégie pour établir la culpabilité - réunir les indications de braconnage - distinguer entre les procédures pénales ordinaires et les amendes d'ordre - établir les amendes d'ordre, les exécuter et faire un relevé - relever les échantillons et les mesures biométriques pour des objectifs scientifiques.
F2 – Contrôler le gibier abattu	Connaissances en biologie (âge, anatomie, maladies) Hygiène du gibier	
F3 – Relever les faits et établir un rapport	Rédiger un rapport / technique d'audition	
F4 – Poursuivre les actes de braconnage	Connaissances de la tactique d'enquête	
F5 – Etablir des amendes d'ordre	Catalogue des amendes Application Compétences sociales	
F6 – Contrôler les armes de chasse	Connaissance des armes (armes longues et armes de poing)	



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: F – Effectuer les tâches de surveillance de la chasse

COMPORTEMENTS										
	Défis	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Etre conscient de la sécurité et de la santé au travail	Risques pour la santé lors du prélèvement d'échantillons Evaluation des risques									
Résistance	- Lors de confrontations avec le public - Lors de l'exercice des fonctions de surveillance de la chasse dans un secteur de gardiennage dans lequel on vit - Contraintes physiques									
Flexibilité	- Horaires de travail irréguliers - Flexibilité mentale									
Aptitude à la communication	- Communication orale avec des groupes aux attentes très diverses - Certains rapports d'activités doivent être remis par écrit									
Capacité à gérer des conflits	- Venir à bout de manière constructive d'altercations avec des personnes qui ont peu ou pas de compréhension pour les interdictions et les règlements. - Se protéger soi-même dans des situations extrêmes									
Capacité à s'organiser	Planifier le travail de manière indépendante									
Indépendance	Décider souvent seul sur le terrain									
Travailler de manière consciencieuse et précise	- Tenir compte et respecter les lois, les prescriptions, les programmes publics, les objectifs et les stratégies du Conseil - Rédiger des rapports de travail									
Capacité à s'imposer	Exiger le respect des règlements									
Capacité de jugement	Comprendre rapidement une situation et prendre les décisions									
Habilité à négocier										



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: G – Conseiller en matière de protection des habitats et de la faune sauvage

G Conseiller en matière de protection des habitats et de la faune sauvage

Description du domaine de compétences opérationnelles:

Les gardes-faune reconnaissent, en cas d'interventions dans les habitats de la faune sauvage, où peuvent survenir des conflits entre la faune sauvage et les activités humaines.

Ils recueillent les effets prévisibles pour la faune sauvage et ses habitats, ce qui leur sert de base pour évaluer les projets. Lors de procédures de consultation (planification directrice, régionale et locale, procédure en vue de constructions en dehors des zones à bâtir, procédures d'étude de l'impact sur l'environnement) et lors de demandes concernant les manifestations prévues, ils apportent leur soutien à leurs supérieurs et leur fournissent les bases qui leur permettent de prendre position. Ils font des propositions sur la possibilité de désamorcer les conflits éventuels.

Les gardes-faune accompagnent par ailleurs les mesures d'amélioration des habitats et apportent leur soutien aux responsables lors de la planification, de la mise en œuvre et du contrôle. Ils évaluent les mesures proposées. Une fois qu'elles sont mises en places, ils vérifient leur efficacité.

Contexte:

Les gardes-faune s'engagent pour la protection des habitats de la faune sauvage. Ils s'assurent que les besoins de la faune sauvage en matière d'habitat restent satisfaits ou au moins que l'influence humaine est aussi peu négative que possible.

Ceci s'applique en particulier pour les prises de positions de leurs supérieurs concernant des projets de construction et des manifestations annoncées. Ils connaissent les besoins des oiseaux et des mammifères sensibles aux dérangements et font des recommandations sur le découpage des zones de tranquillité. Les décideurs sont ainsi informés sur les éventuelles conséquences négatives pour la faune sauvage et le maintien de la biodiversité. Les prises de position comprennent aussi des possibilités de solution et des propositions d'amélioration. Cela augmente la chance d'assurer la protection de la faune sauvage et de ses habitats. Les gardes-faune observent aussi les modifications non prévues qui sont négatives pour la faune sauvage dans les habitats de leur secteur de gardiennage, telles que des mesures d'exploitation forestière ou agricole, ou l'intensification de l'utilisation pour les loisirs. Ils annoncent ce type de modifications importantes à leurs supérieurs et/ou prennent directement contact avec les acteurs responsables.

Pour assurer la protection des habitats et de la faune sauvage, les gardes-faune travaillent en collaboration avec diverses personnes. Ils doivent souvent chercher des compromis en matière de protection des habitats. Les gardes-faune ont donc besoin d'une grande habileté à négocier et d'un bon flair dans les contacts avec les autorités, les représentants de l'économie forestière et agricole, les défenseurs de la nature, les représentants de divers intérêts, et souvent aussi avec les propriétaires de terrains.

Pour l'évaluation de projets de constructions, de modifications de plans directeurs, de manifestations prévues ou d'autres interventions dans les habitats de la faune sauvage, les descriptions de projets, les plans, les concepts et autres servent de fondement aux gardes-faune. Un état des lieux, des cartes d'extension ainsi que les calculs des habitats potentiels servent pour l'évaluation des conséquences envisageables pour la faune sauvage et ses habitats.

Par leurs connaissances et leur expérience, les gardes-faune soutiennent par ailleurs les représentants de l'économie agricole et forestière ou d'autres responsables lors de la planification, de la mise en œuvre et du contrôle des mesures de valorisation des habitats.

Ce domaine de compétences opérationnelles est à mettre en relation avec le domaine B – Recenser les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages.



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: G – Conseiller en matière de protection des habitats et de la faune sauvage

Compétences opérationnelles professionnelles	Sujets importants / Contenus	Critères de performance
G1 – Apporter sa contribution lors de procédures de consultation	Connaître la présence et les besoins de la faune sauvage sur place Reconnaître les potentiels de conflits des interventions sur l'habitat de la faune sauvage	<p>Les gardes-faune avec brevet fédéral sont capables de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - collaborer lors de procédures de consultation (planification directrice, régionale et locale, constructions hors des zones à bâtir, études de l'impact sur l'environnement) - reconnaître les potentiels de conflits entre la faune sauvage et l'homme lors d'interventions sur les habitats de la faune sauvage - réunir les données sur la base desquelles les conséquences de projets de construction et de manifestations peuvent être évaluées - évaluer les conséquences de projets de construction et de manifestations sur la faune sauvage et ses habitats - élaborer des propositions pour désamorcer les potentiels de conflits - rédiger des prises de position - dans les prises de position, présenter des solutions sur les possibilités visant à atténuer ou à éviter les conséquences négatives des projets de construction et des manifestations - évaluer les conséquences des mesures de revalorisation de l'habitat - recommander des mesures d'amélioration - évaluer et contrôler l'effet des mesures d'amélioration et éventuellement proposer des améliorations - proposer des mesures de valorisation écologique d'une zone en collaboration avec des gardes-forestiers, des agriculteurs, des organisations de protection de la nature, etc. - proposer et accompagner les mesures pour la mise en réseau des habitats (projets de mise en réseau) - dans les corridors faunistiques supprimés par l'aménagement du territoire, proposer des mesures pour l'amélioration du passage de la faune - donner des recommandations pour la séparation des zones de tranquillité
G2 – Accompagner les mesures de revitalisation des habitats	Financement Entente avec les propriétaires fonciers Projets de revalorisation des zones protégées (p.ex. projets agricoles de mise en réseau, amélioration des bassins versants de corridors faunistiques importants au niveau régional et suprarégional)	
G3 – Evaluer les conséquences de manifestations sportives et publiques		



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: G – Conseiller en matière de protection des habitats et de la faune sauvage

COMPOREMENTS		A	B	C	D	E	F	G	H	I
	Défis									
Etre conscient de la sécurité et de la santé au travail	Risques pour la santé lors du prélèvement d'échantillons Evaluation des risques									
Résistance	- Lors de confrontations avec le public - Lors de l'exercice des fonctions de surveillance de la chasse dans un secteur de gardiennage dans lequel on vit - Contraintes physiques									
Flexibilité	- Horaires de travail irréguliers - Flexibilité mentale									
Aptitude à la communication	- Communication orale avec des groupes aux attentes très diverses - Certains rapports d'activités doivent être remis par écrit									
Capacité à gérer des conflits	- Venir à bout de manière constructive d'altercations avec des personnes qui ont peu ou pas de compréhension pour les interdictions et les règlements. - Se protéger soi-même dans des situations extrêmes									
Capacité à s'organiser	Planifier le travail de manière indépendante									
Indépendance	Décider souvent seul sur le terrain									
Travailler de manière consciencieuse et précise	- Tenir compte et respecter les lois, les prescriptions, les programmes publics, les objectifs et les stratégies du Conseil fédéral - Rédiger des rapports de travail									
Capacité à s'imposer	Exiger le respect des règlements									
Capacité de jugement	Comprendre rapidement une situation et prendre les décisions									
Habilité à négocier										



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: H – Gérer professionnellement la faune sauvage et les néozoaires

H | Gérer professionnellement la faune sauvage et les néozoaires

Description du domaine de compétences opérationnelles:

Les gardes-faune capturent, sauvent et marquent les animaux sauvages, dans le cadre de projets auxquels ils participent. Pour cela ils choisissent la méthode adaptée et les moyens auxiliaires appropriés en accord avec les administrations publiques responsables pour l'autorisation et la réalisation.

Ils saisissent un animal capturé ou anesthésié. Ils l'étendent correctement et contrôlent régulièrement ses fonctions vitales. Si, ce faisant, ils constatent des anomalies, ils interviennent comme il se doit. Par ailleurs, ils prélèvent les échantillons demandés, relèvent les données biométriques souhaitées et, le cas échéant, apposent un marquage.

Afin de pouvoir doser le produit anesthésiant, les gardes-faune estiment le poids de l'animal. Ils injectent l'anesthésiant, puis plus tard l'antidote. Ils relèvent les détails correspondants dans un procès-verbal d'anesthésie.

Si un animal sauvage doit être sauvé, les gardes-faune se font d'abord une idée générale de la situation. Cela comporte aussi une évaluation à distance de l'état de santé de l'animal. Ils préparent les accessoires nécessaires pour le sauvetage et capturent l'animal. Ils l'immobilisent et le transportent ensuite selon les règles de protection des animaux.

Contexte:

Les objectifs pour lesquels les animaux sauvages sont capturés, saisis et marqués, et pour lesquels on prélève éventuellement des échantillons, sont très divers: pour la protection de l'espèce, la gestion de la faune sauvage, la recherche ou également pour libérer l'animal d'une situation fâcheuse (telle que clôture, grillage, eau, etc.).

Les données ainsi relevées fournissent des informations importantes sur les préférences d'habitat, l'utilisation de l'espace ou d'autres comportements des animaux marqués. Les connaissances acquises permettent de séparer des espaces et des sites protégés ou, par exemple, d'évaluer des demandes de construction. Par ailleurs, les connaissances ainsi obtenues vont améliorer la sensibilisation de la population. C'est pour cela que ce domaine de compétences opérationnelles est à mettre en lien direct avec A – Conseiller le public et les professionnels, B – Recenser les populations de mammifères et d'oiseaux sauvages et G – Conseiller en matière de protection des habitats et de la faune sauvage.

Pour anesthésier un animal sauvage, il faut obtenir une autorisation de la Confédération et du canton. Cette activité nécessite par ailleurs des accessoires spéciaux et des connaissances de base en médecine vétérinaire que le garde-faune acquiert au cours de formations spécifiques.

De plus, pour marquer et anesthésier la faune sauvage, le garde-faune doit généralement obtenir l'aide de personnes supplémentaires. Ce peut être un autre garde-faune, un vétérinaire ou un assistant. Et pour le sauvetage d'un animal, le garde-faune doit recourir, selon la situation, à l'aide de la police ou du service du feu.

Lorsqu'ils capturent, marquent, anesthésient et sauvent des animaux sauvages, les gardes-faune sont souvent confrontés au public. Procéder de manière professionnelle et aussi peu stressante que possible pour l'animal favorise la compréhension de la population.

Pour ces activités, les gardes-faune doivent appliquer les bases légales sur la chasse, sur les épizooties et sur la protection des animaux. Qui plus est, ils doivent disposer des autorisations et des formations nécessaires.



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: H – Gérer professionnellement la faune sauvage et les néozoaires

Compétences opérationnelles professionnelles	Sujets importants / Contenus	Critères de performance
H1 – Capturer les animaux sauvages et les néozoaires	Connaître différentes méthodes de capture Transport conforme à la protection des animaux	Les gardes-faune avec brevet fédéral sont capables de: <ul style="list-style-type: none"> - choisir, dans le cadre des dispositions légales, les méthodes et les accessoires qui conviennent le mieux pour l'animal à capturer - saisir un animal capturé ou anesthésié - fixer un animal sauvage et le déposer correctement - contrôler les fonctions vitales d'un animal capturé ou anesthésié et agir en conséquence en cas d'irrégularités - prélever des échantillons et relever les mesures corporelles - apposer divers marquages - évaluer le poids d'un animal et doser en conséquence le produit anesthésiant - injecter un anesthésiant, puis l'antidote correspondant - rédiger un procès-verbal de l'anesthésie - se faire une idée générale de la situation dans laquelle se trouve l'animal à sauver - estimer à distance l'état de santé d'un animal - préparer les accessoires pour le sauvetage d'un animal - transporter un animal conformément à la protection des animaux.
H2 – Anesthésier les animaux sauvages	Obtenir les autorisations et les justifications	
H3 – Marquer les animaux sauvages	Types et méthodes de marquage	
H4 – Sauver les animaux sauvages	Loi sur la protection des animaux Médecine vétérinaire	



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: H – Gérer professionnellement la faune sauvage et les néozoaires

COMPORTEMENTS										
	Défis	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Etre conscient de la sécurité et de la santé au travail	Risques pour la santé lors du prélèvement d'échantillons Evaluation des risques									
Résistance	- Lors de confrontations avec le public - Lors de l'exercice des fonctions de surveillance de la chasse dans un secteur de gardiennage dans lequel on vit - Contraintes physiques									
Flexibilité	- Horaires de travail irréguliers - Flexibilité mentale									
Aptitude à la communication	- Communication orale avec des groupes aux attentes très diverses - Certains rapports d'activités doivent être remis par écrit									
Capacité à gérer des conflits	- Venir à bout de manière constructive d'altercations avec des personnes qui ont peu ou pas de compréhension pour les interdictions et les règlements. - Se protéger soi-même dans des situations extrêmes									
Capacité à s'organiser	Planifier le travail de manière indépendante									
Indépendance	Décider souvent seul sur le terrain									
Travailler de manière consciencieuse et précise	- Tenir compte et respecter les lois, les prescriptions, les programmes publics, les objectifs et les stratégies du Conseil fédéral - Rédiger des rapports de travail									
Capacité à s'imposer	Exiger le respect des règlements									
Capacité de jugement	Comprendre rapidement une situation et prendre les décisions									
Habilité à négocier										



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: I – Evaluer l'état de la faune sauvage et effectuer les tirs

I | Evaluer l'état de la faune sauvage et effectuer les tirs

Description du domaine de compétences opérationnelles:

Les gardes-faune examinent les animaux sauvages périssés et, dans la mesure du possible, déterminent la cause du décès. Pour cela, ils éviscèrent l'animal ou le dépouillent. A cette occasion, ils prennent les mesures appropriées pour se protéger d'une éventuelle contamination par une maladie de l'animal.

Ils recherchent les animaux blessés ou malades avec l'aide d'un chien de recherche au sang et les délivrent si nécessaire de leurs souffrances conformément à la législation sur la protection des animaux. Ils examinent aussi systématiquement les animaux abattus ou déjà périssés d'éventuelles maladies et annoncent les résultats aux organes responsables.

Sur la base de l'impression générale, et en particulier des viscères, ils évaluent si la venaison du gibier péri peut être utilisée. Dans ce cas, ils le traitent conformément à la loi sur les denrées alimentaires. Ils décident si, dans le cas contraire, il faut éliminer le cadavre ou l'amener à l'organe responsable pour d'autres éclaircissements. Ils protocolent l'examen et le résultat au moyen de photos et d'un rapport écrit. Selon le résultat, ils décident si, en plus de l'autorité supérieure, l'office vétérinaire doit aussi être informé.

Ils effectuent les tirs nécessaires des animaux qui causent des dommages et des néozoaires conformément aux prescriptions de la législation sur la chasse. Ils procèdent également aux tirs nécessaires pour la régulation des effectifs de la faune sauvage ou aussi dans des situations spéciales (p.ex. des animaux «égérés» sur la route, dans les zones d'habitation, etc.)

Contexte:

La faune sauvage peut être porteuse de maladies qui se transmettent d'un individu à l'autre, ou aussi de l'animal à l'homme. De nouvelles maladies viennent régulièrement s'ajouter. Les gardes-faune jouent un rôle capital dans la lutte contre les maladies. Par leurs observations et leurs annonces, ils contribuent de manière importante à élucider le niveau de propagation des maladies. En outre cela permet par exemple de prendre des mesures concernant les animaux de rente.

Les animaux malades ou périssés peuvent être porteurs de maladies transmissibles à l'homme (zoonoses). C'est pourquoi, pour exercer ces activités, les gardes-faune ont besoin de mesures de protection spéciales telles que porter un masque et des gants. Pour la recherche de gibier blessé, ils ont recours à un chien de recherche au sang.

Se basant sur l'image/le modèle des déchirures, ils peuvent, le cas échéant, prouver la présence de grands carnivores.

Si les gardes-faune doivent tirer un animal, la présence d'autres personnes peut rendre cette activité plus difficile. Les tirs sont particulièrement dangereux dans des zones habitées ou avec une forte présence humaine. Par ailleurs, les personnes étant toujours plus étrangères à la nature, elles peuvent ne pas comprendre la nécessité d'un tir. Les personnes présentes peuvent réagir de manière émotionnelle et/ou publier des photos et des commentaires sur internet, ce qui n'est pas bon pour l'image de la profession et peut peser sur le garde-faune concerné et son entourage familial.

Si la venaison du gibier abattu est considérée comme impeccable, elle peut être mise en vente. Pour cela, il faut que la législation sur les denrées alimentaires soit respectée depuis l'éviscération du cadavre jusqu'à la vente. En ce qui concerne la valorisation de gibier péri, les prescriptions légales doivent être respectées (loi sur les denrées alimentaires et législation cantonale).

Ce domaine de compétences opérationnelles est en lien avec A – Conseiller le public et les professionnels et D – Organiser la gestion de la marche du service



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: I – Evaluer l'état de la faune sauvage et effectuer les tirs

Compétences opérationnelles professionnelles	Sujets importants / Contenus	Critères de performance
I1 – Rechercher les animaux sauvages malades ou blessés	Recherche	<p>Les gardes-faune avec brevet fédéral sont capables de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - rechercher les animaux blessés ou malades et évaluer leur état de santé - décider sur le terrain si l'animal doit être tiré - tirer un animal conformément à la protection des animaux - compléter un procès-verbal de tir - examiner systématiquement un animal péri ou tiré pour voir s'il est malade - reconnaître les maladies de la faune sauvage - déterminer la cause de la mort pour le gibier péri - se protéger d'une contamination par une maladie de la faune avec des mesures appropriées - relever l'examen et le résultat avec des photos et dans un rapport ou un formulaire - décider si, en plus de l'autorité supérieure, l'office vétérinaire doit aussi être informé - décider si un animal peut être valorisé ou s'il doit être éliminé - décider si d'autres éclaircissements sont nécessaires en ce qui concerne la maladie ou la cause de la mort - se basant sur l'impression générale, et en particulier sur les viscères, évaluer si le gibier peut être valorisé - valoriser correctement le gibier conformément à la loi sur les denrées alimentaires - reconnaître les néozoaires et effectuer les tirs.
I2 – Recenser le gibier péri	Diagnostic des déchirures Documentation	
I3 – Evacuer et éliminer le gibier péri	Gérer les émotions de la population Dispositions de sécurité sur les voies de communication	
I4 – Effectuer les tirs d'animaux sauvages causant des dommages, de néozoaires et d'individus malades ou blessés	Evaluer les risques lors de tirs dans les zones densément habitées	
I5 – Détecter et identifier les maladies du gibier	Maladies des animaux sauvages Zoonoses	
I6 – Mettre en valeur la venaison du gibier	Loi sur les denrées alimentaires Hygiène du gibier	
I7 – Effectuer les tirs de régulation des effectifs	Méthodes de chasse efficaces Utilisation de sources lumineuses artificielles Information du public	



Gardes-faune avec brevet fédéral

Domaine de compétences opérationnelles: I – Evaluer l'état de la faune sauvage et effectuer les tirs

COMPORTEMENTS										
	Défis	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Etre conscient de la sécurité et de la santé au travail	Risques pour la santé lors du prélèvement d'échantillons Evaluation des risques									
Résistance	- Lors de confrontations avec le public - Lors de l'exercice des fonctions de surveillance de la chasse dans un secteur de gardiennage dans lequel on vit - Contraintes physiques									
Flexibilité	- Horaires de travail irréguliers - Flexibilité mentale									
Aptitude à la communication	- Communication orale avec des groupes aux attentes très diverses - Certains rapports d'activités doivent être remis par écrit									
Capacité à gérer des conflits	- Venir à bout de manière constructive d'altercations avec des personnes qui ont peu ou pas de compréhension pour les interdictions et les règlements. - Se protéger soi-même dans des situations extrêmes									
Capacité à s'organiser	Planifier le travail de manière indépendante									
Indépendance	Décider souvent seul sur le terrain									
Travailler de manière consciencieuse et précise	- Tenir compte et respecter les lois, les prescriptions, les programmes publics, les objectifs et les stratégies du Conseil fédéral - Rédiger des rapports de travail									
Capacité à s'imposer	Exiger le respect des règlements									
Capacité de jugement	Comprendre rapidement une situation et prendre les décisions									
Habilité à négocier										